

Les Banques alimentaires du Québec

Rapport financier

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements complémentaires Annexe A - Contributions – Gouvernement du Québec	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Les Banques alimentaires du Québec,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Les Banques alimentaires du Québec** (l'« Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant le montant des dons redistribués sous forme de produits alimentaires et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au montant de dons redistribués sous forme de produits alimentaires pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020. Nous exprimons par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021 en raison des incidences possibles de ces limitations de l'étendue des travaux au niveau des produits sous forme de dons et des dons redistribués sous forme de produits alimentaires.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité ses activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Raymond". The signature is written in a cursive style with a large initial "P".

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

Montréal, Québec
Le 10 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A131058

Les Banques alimentaires du Québec

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2021

4

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Dons redistribués sous forme de produits alimentaires	<u>59 774 667</u> \$	<u>41 956 916</u> \$
Produits		
Contributions – Gouvernement du Québec (annexe A)	467 165 \$	430 379 \$
Subvention – Gouvernement du Québec (MSSS) – COVID-19	-	2 000 000
Dons corporatifs – COVID-19	23 132 900	3 425 822
Dons corporatifs – Campagne majeure	1 541 750	1 724 477
Dons corporatifs	2 607 154	1 486 007
Dons de particuliers	841 739	158 441
Programme de récupération en supermarchés	248 792	145 928
Écollation	37 068	123 950
Cotisations des membres	600	22 700
Revenus d'intérêts	9 795	2 672
Amortissement des apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle	<u>54 118</u>	<u>-</u>
	<u>28 941 081</u>	<u>9 520 376</u>
Charges		
Redistribution des dons corporatifs et subventions – COVID-19	20 947 305	5 250 800
Redistribution des dons corporatifs – Campagne majeure	1 495 644	1 664 121
Redistribution des dons corporatifs	1 923 246	1 107 789
Salaires et charges sociales	431 670	327 881
Achat de denrées alimentaires	270 265	75 022
Frais de gestion du partage alimentaire	247 295	243 154
Les Cuisines Solidaires	190 000	-
Transport et entreposage	135 135	43 111
Programme de récupération en supermarchés – Matériel	120 991	24 970
Honoraires professionnels	84 468	30 053
Honoraires – Accompagnement en campagne majeure de financement	-	83 840
Récolte communautaire Québec – Moissonneurs Solidaires	106 936	50 610
Communications	65 712	48 705
Frais de bureau	19 934	22 472
Formation en hygiène et salubrité	27 673	60 573
Écollation	26 368	77 583
Loyer	23 822	24 388
Télécommunications	8 234	8 622
Frais de recrutement	20 717	14 330
Frais de représentation et déplacement	3 180	32 105
Cotisations et associations	570	11 748
Réunions et congrès	75	47 961
Frais de banque	25 803	5 595
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	59 690	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>879</u>	<u>1 142</u>
	<u>26 235 612</u>	<u>9 256 575</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>2 705 469</u> \$	<u>263 801</u> \$

Les Banques alimentaires du Québec

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2021

5

	<u>Affectations internes (note 13)</u>				2021	2020
	<u>Aide</u> <u>aux</u> <u>membres</u>	<u>Réserve</u> <u>d'opérations</u>	<u>Événements</u> <u>majeurs</u>	<u>Non</u> <u>affecté</u>		
Solde au début	- \$	- \$	25 000 \$	418 589 \$	443 589 \$	179 788 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(25 000)	2 730 469	2 705 469	263 801
Affectations internes (note 13)	<u>700 000</u>	<u>300 000</u>	<u>-</u>	<u>(1 000 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>700 000</u></u> \$	<u><u>300 000</u></u> \$	<u><u>Néant</u></u> \$	<u><u>2 149 058</u></u> \$	<u><u>3 149 058</u></u> \$	<u><u>443 589</u></u> \$

Les Banques alimentaires du Québec

Situation financière

31 mars 2021

6

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Actif à court terme		
Encaisse	2 763 538 \$	5 295 596 \$
Encaisse portant intérêt	2 535 497	210 289
Dépôt à terme, taux de 0,25 %, échéant en octobre 2021	13 623	13 555
Débiteurs (note 3)	431 744	2 125 880
Frais payés d'avance	<u>2 080</u>	<u>-</u>
	<u>5 746 482</u>	<u>7 645 320</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	476	1 355
Immobilisation incorporelle (note 5)	<u>212 133</u>	<u>150 672</u>
	<u>212 609</u>	<u>152 027</u>
Total de l'actif	<u>5 959 091 \$</u>	<u>7 797 347 \$</u>
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	225 369 \$	300 169 \$
Dons à redistribuer (note 7)	2 358 169	4 555 325
Contribution gouvernementale à remettre	-	2 000 000
Apports reportés afférents à des projets spécifiques (note 8)	69 060	36 733
Apports reportés – COVID-19 (note 9)	<u>49 200</u>	<u>299 178</u>
	2 701 798	7 191 405
Apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle (note 10)	<u>108 235</u>	<u>162 353</u>
Total du passif	<u>2 810 033</u>	<u>7 353 758</u>
Actif net		
Affectations internes (note 13)		
Aide aux membres	700 000	-
Réserve d'opérations	300 000	-
Événements majeurs	-	25 000
Non affecté	<u>2 149 058</u>	<u>418 589</u>
	<u>3 149 058</u>	<u>443 589</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>5 959 091 \$</u>	<u>7 797 347 \$</u>

Les Banques alimentaires du Québec

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2021

7

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	2 705 469 \$	263 801 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Intérêts réinvestis	(68)	(67)
Amortissement des immobilisations corporelles	879	1 142
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	59 690	-
Apports reportés constatés à titre de produits	(197 691)	(189 573)
Apports reportés – COVID-19 constatés à titre de produits	(249 978)	(75 022)
Apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle constatés à titre de produits	<u>(54 118)</u>	<u>-</u>
	2 264 183	281
Encaissement d'apports reportés	230 018	514 000
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 16)	<u>(2 579 900)</u>	<u>4 408 737</u>
	<u>(85 699)</u>	<u>4 923 018</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 237)
Acquisition de l'immobilisation incorporelle	<u>(121 151)</u>	<u>(150 672)</u>
	<u>(121 151)</u>	<u>(151 909)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(206 850)	4 771 109
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>5 505 885</u>	<u>734 776</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>5 299 035</u></u> \$	<u><u>5 505 885</u></u> \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	2 763 538 \$	5 295 596 \$
Encaisse portant intérêt	<u>2 535 497</u>	<u>210 289</u>
	<u><u>5 299 035</u></u> \$	<u><u>5 505 885</u></u> \$

Information supplémentaire (note 16)

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2021

8

1. Constitution et nature des activités

Les Banques alimentaires du Québec est une personne morale, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, qui a, entre autres, pour mission de représenter et soutenir ses membres afin de nourrir adéquatement toutes les personnes en situation de pauvreté qui font appel aux organismes d'aide alimentaire dans toutes les régions du Québec. L'Organisme regroupe des banques alimentaires, des Moissons et d'autres organismes d'aide alimentaire au Québec. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, Les Banques alimentaires du Québec peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

L'Organisme applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constataion des apports et des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (contributions, dons, Programme de récupération en supermarchés et Écollation). Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Dons redistribués sous forme de produits alimentaires

L'Organisme reçoit des dons sous forme de produits alimentaires. Il évalue la juste valeur de ces dons en se basant sur l'indice des prix à la consommation.

L'Organisme reçoit et redistribue également des denrées provenant des surplus d'entreprises dans le secteur de l'alimentation et à l'aide de son outil, la Bourse des denrées, qui permet un arrimage entre les surplus de denrées disponibles dans l'industrie alimentaire du Québec avec les besoins des membres (banques alimentaires et moissons à travers le Québec).

Opérations non monétaires

L'Organisme reçoit et redistribue des dons corporatifs sous forme de cartes-cadeaux et les comptabilise à la juste valeur. Au 31 mars 2021, les produits et charges relatifs aux dons corporatifs comprennent 50 075 \$ en dons sous forme de cartes-cadeaux (750 800 \$ en 2020).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse et de l'encaisse portant intérêt.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisation incorporelle

La Bourse des denrées est comptabilisée au coût et est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles n'ont plus aucun potentiel de service pour l'Organisme. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle

Les montants reçus affectés spécifiquement pour l'achat d'immobilisations incorporelles et les dons reçus sous forme d'immobilisations incorporelles sont enregistrés comme apports reportés afférents aux immobilisations incorporelles et amortis selon la durée de vie utile des immobilisations incorporelles correspondantes.

Instruments financiers

Évaluation

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers de l'Organisme se composent de l'encaisse, de l'encaisse portant intérêt, du dépôt à terme, des dons à recevoir, de la contribution à recevoir et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers de l'Organisme se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et des dons à redistribuer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de la valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement de compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2021

10

3. Débiteurs

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Dons corporatifs à recevoir – COVID-19	100 000 \$	1 905 000 \$
Dons corporatifs à recevoir – Campagne majeure	45 000	-
Dons corporatifs à recevoir	113 714	165 000
Dons de particuliers à recevoir	15 982	-
Contribution à recevoir – Récolte communautaire Québec	16 102	-
Sommes à recevoir	70 263	29 475
Taxes de vente à recouvrer	70 683	26 405
	<u>431 744 \$</u>	<u>2 125 880 \$</u>

4. Immobilisations corporelles

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	<u>4 044 \$</u>	<u>3 568 \$</u>	<u>476 \$</u>	<u>1 355 \$</u>

5. Immobilisation incorporelle

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bourse des denrées – plateforme de partage	<u>271 823 \$</u>	<u>59 690 \$</u>	<u>212 133 \$</u>	<u>150 672 \$</u>

6. Crédoiteurs et charges à payer

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Comptes fournisseurs et charges à payer	200 426 \$	283 693 \$
Salaires et vacances à payer	24 943	16 476
	<u>225 369 \$</u>	<u>300 169 \$</u>

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2021

11

7. Dons à redistribuer

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Dons corporatifs et subventions – COVID-19	90 000 \$	3 650 800 \$
Dons corporatifs – Campagne majeure	2 268 169	772 525
Dons corporatifs	<u>-</u>	<u>132 000</u>
	<u><u>2 358 169</u></u> \$	<u><u>4 555 325</u></u> \$

8. Apports reportés afférents à des projets spécifiques

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Récolte commu- nautaire Québec</u>	<u>Formation en hygiène et salubrité</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	- \$	36 733 \$	36 733 \$	37 306 \$
Apports de l'exercice	161 018	69 000	230 018	189 000
Apports constatés à titre de produits	<u>(161 018)</u>	<u>(36 673)</u>	<u>(197 691)</u>	<u>(189 573)</u>
Solde à la fin	<u>Néant</u> \$	<u>69 060</u> \$	<u><u>69 060</u></u> \$	<u><u>36 733</u></u> \$

9. Apports reportés – COVID-19

Les apports reportés représentent des dons corporatifs reçus lors de l'exercice précédent relativement à la pandémie de la COVID-19. Au 31 mars 2021, le solde des apports reportés – COVID-19 est composé de cartes-cadeaux à redistribuer.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	299 178 \$	- \$
Apports de l'exercice	-	374 200
Apports constatés à titre de produits	<u>(249 978)</u>	<u>(75 022)</u>
	<u><u>49 200</u></u> \$	<u><u>299 178</u></u> \$

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2021

12

10. Apports reportés afférents à l'immobilisation incorporelle

Système de gestion des denrées en temps réel (Bourse des denrées)

Les apports se rapportent au développement et à l'implantation de la nouvelle plateforme de partage des denrées qui est destinée à établir des liens durables avec l'industrie agroalimentaire dans le but de faciliter et d'augmenter l'accès aux membres de son réseau à des denrées de première nécessité pendant toute l'année.

Le développement de cette plateforme représente la phase II du projet de la Bourse des denrées.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	162 353 \$	162 353 \$
Amortissement de l'exercice	<u>(54 118)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>108 235 \$</u>	<u>162 353 \$</u>

11. Programme de soutien aux organismes communautaires

Les sommes reçues dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) proviennent du ministère de la Santé et des Services sociaux et sont composées d'un montant de 97 538 \$ (83 814 \$ en 2020) pour le soutien de la mission globale de l'Organisme et d'un montant de 159 935 \$ (156 492 \$ en 2020) pour le financement d'activités spécifiques, soit pour le programme de partage alimentaire en collaboration avec Moisson Montréal inc.

12. Frais de gestion du partage alimentaire

Les frais de gestion du partage alimentaire sont versés à Moisson Montréal inc. et comprennent la redistribution du montant de 159 935 \$ (156 492 \$ en 2020) reçu du ministère de la Santé et des Services sociaux conformément à l'entente de financement pour les activités spécifiques intervenue entre les deux parties.

Dans le cadre du programme de partage alimentaire de l'Organisme, Moisson Montréal inc. s'est engagée à fournir les locaux, les équipements et la main-d'oeuvre nécessaires à la gestion déléguée du partage alimentaire au Québec, tout en coordonnant le transport des denrées redistribuées aux Moisson et membres associés du réseau des Banques alimentaires du Québec.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2021

13

13. Affectations internes

Aide aux membres

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant de 700 000 \$ afin d'être en mesure de répondre à des demandes ponctuelles de membres en difficultés financières.

Réserve d'opérations

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé de réserver un montant de 300 000 \$ pour se constituer une réserve d'opérations.

Événements majeurs

Le conseil d'administration a décidé de réserver un montant de 25 000 \$ pour des événements majeurs à venir. Les sommes ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice pour l'achat de denrées alimentaires dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

14. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'Organisme, en vertu d'un bail échéant en avril 2024 pour les locaux qu'il occupe, totalise 78 882 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	24 103 \$
2023	26 294 \$
2024	26 294 \$
2025	2 191 \$

15. Instruments financiers

Risques et concentrations

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Organisme sont liés aux sommes à recevoir, qui le sont de membres et de partenaires corporatifs avec qui l'Organisme fait affaire couramment.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs et charges à payer et ses dons à redistribuer.

Les Banques alimentaires du Québec

Notes complémentaires

31 mars 2021

14

15. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé principalement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (encaisse portant intérêt et dépôt à terme) qui assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

16. Flux de trésorerie

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Débiteurs	1 694 136 \$	(1 864 983) \$
Frais payés d'avance	(2 080)	-
Créditeurs et charges à payer	(74 800)	103 558
Dons à redistribuer	(2 197 156)	4 170 162
Contribution gouvernementale à remettre	<u>(2 000 000)</u>	<u>2 000 000</u>
	<u>(2 579 900) \$</u>	<u>4 408 737 \$</u>

Information supplémentaire :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Dons corporatifs à redistribuer – COVID-19 à recevoir sous forme de cartes-cadeaux	- \$	150 800 \$
Apports reportés – COVID-19 à recevoir sous forme de cartes-cadeaux	- \$	49 200 \$

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

Les Banques alimentaires du Québec

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2021

15

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Annexe A		
Contributions – Gouvernement du Québec		
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)		
Programme de soutien aux organismes communautaires	257 473 \$	240 306 \$
Récolte communautaire Québec	161 018	120 000
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Fonds québécois d'initiatives sociales – Formation en hygiène et salubrité	36 674	69 573
Dons discrétionnaires des ministres	<u>12 000</u>	<u>500</u>
	<u>467 165 \$</u>	<u>430 379 \$</u>